

DOSSIER D'ANIMATION

CAMPAGNE DE RENTRÉE DES ÉTUDIANT·E·S COMMUNISTES



POUR UN

**REVENU
ÉTUDIANT**

POUR UN REVENU ÉTUDIANT

É
D
I
T
O



Anaïs Fley, étudiante à l'EHESS et secrétaire nationale de l'UEC

L'année 2019-2020 a été marquée par **un recul de plus en plus fort de la mobilisation étudiante dans les luttes sociales "traditionnelles"**, que ce soit dans la mobilisation des retraites ou contre la LPPR. Pourtant, le contexte de **la pandémie du coronavirus a contribué à rendre visible la précarité étudiante**. Le salariat étudiant, les problématiques liées au logement étudiant et l'accès aux biens essentiels sont au cœur de ces débats. La pandémie du coronavirus a également mis un grand coup de projecteur sur la précarité des étudiant-e-s en santé, notamment des étudiantes, majoritaires dans ces filières.

Le constat est sans appel, et pourtant les étudiant-e-s ne répondent pas à l'appel des organisations politiques et syndicales. Pour subvenir à leurs besoins, **les étudiant-e-s sont obligé-e-s d'agir de manière beaucoup plus concrète : en travaillant à côté de leurs études**. Cela ne peut plus durer, car notre réussite est mise à rude épreuve par ces doubles semaines de travail. En L1, la moitié des étudiant-e-s décroche de sa formation ; parmi elles et eux 70% ont dû assumer un job à côté.

Étudier, c'est pourtant déjà un travail très concret, qui demande beaucoup de temps et d'investissement personnel. Nous participons activement à nos cours, nous nous exerçons le reste du temps pour assimiler des savoirs et des méthodes de travail, nous nous documentons pour approfondir nos connaissances, bref : nous travaillons à plein temps. **Cela ne laisse évidemment pas de place à un job à côté pour subvenir à nos besoins.**





Si étudier c'est travailler, alors **il faut reconnaître enfin ce travail et le rémunérer**, pour tou-te-s les étudiant-e-s, en fonction de notre niveau de qualification. Nous ne sommes pas des assisté-e-s, mais **des étudiant-e-s qui travaillent et s'investissent pour leur propre avenir mais aussi celui de la société.**

Contrairement à tout ce qui est développé par les tenants de l'idéologie dominante, **les étudiant-e-s sont prêts à travailler dur pour apprendre et exercer le métier qu'ils ont choisi.**

Nous sommes d'ailleurs 80% à déclarer aimer le travail et les valeurs qu'il implique. Aujourd'hui, nous voulons un diplôme de qualité qui nous permet d'être compétent-e-s dans le monde du travail, et nous voulons nous en servir pour contribuer au progrès professionnel, scientifique et économique du pays.

Les défis auxquels nous sommes confronté-e-s, dans les domaines très divers de la transition écologique, des télécommunications, de la mécanique ou encore de l'enseignement, **exigent qu'on réponde à ces aspirations et qu'on permette à tous de développer pleinement leurs talents professionnels.** Notre société a besoin, et elle en a les moyens, de faire le choix du revenu étudiant, pour **engager la progression de tous les savoirs et de tous les savoirs-faire, pour porter chacun-e d'entre nous à un plus haut niveau de qualification.**



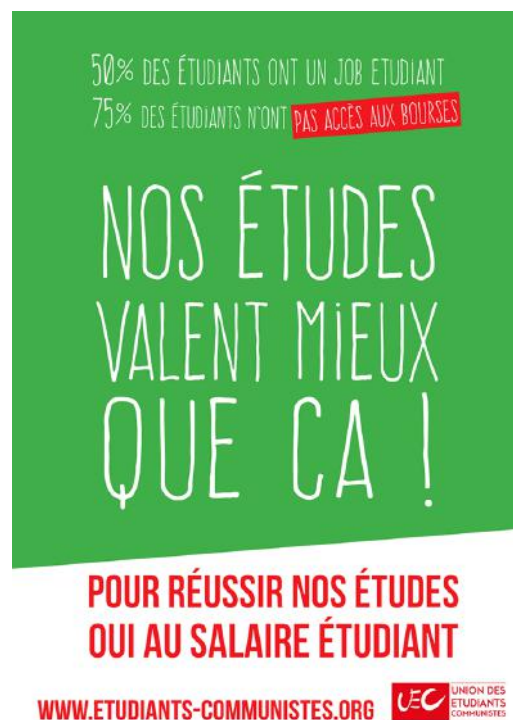
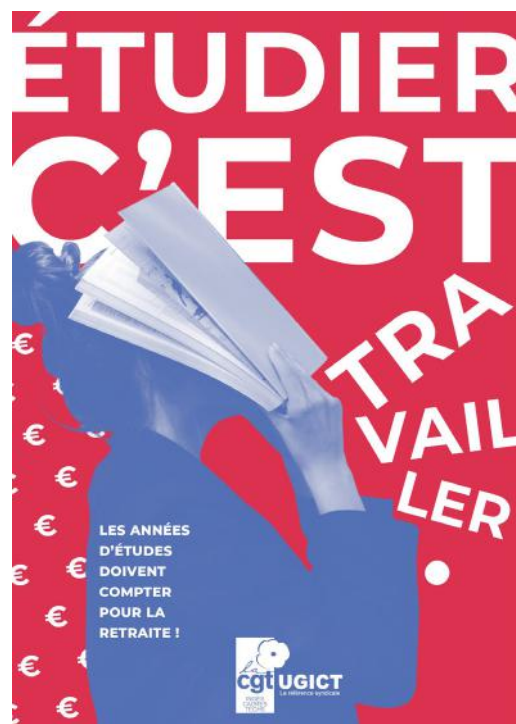
Face à ce constat, les étudiant-e-s communistes proposent une réponse claire avec le revenu étudiant. Les étudiant-e-s travaillent : dans les stages, mais aussi en se formant pendant les cours. Aujourd'hui ce travail n'est pas reconnu : les étudiant-e-s ne touchent aucun salaire, et c'est bien ce qui les maintient dans la précarité. C'est pour faire reconnaître la valeur de notre travail, et pour faire progresser cette bataille communiste, que nous nous mobilisons. **Avec nos camarades de fac, nous pouvons gagner. À nous de jouer !**

UN REVENU ÉTUDIANT, C'EST POSSIBLE ?

Le revenu étudiant est une revendication historique des étudiant·e·s communistes et de l'UEC. Elle a évolué plusieurs fois au cours du temps. Salaire étudiant, allocation d'études, présalaire : depuis les débats parlementaires de 1951, où l'Assemblée nationale faillit adopter un salaire étudiant, jusqu'à aujourd'hui, **la question de reconnaître le travail étudiant au travers d'une rémunération à hauteur minimale du SMIC est plus que jamais d'actualité.**

Comme depuis la naissance de cette revendication, le revenu étudiant est **porteur d'un fort contenu d'émancipation humaine.** Un de ses principes essentiels est son **financement par les cotisations sociales.** Il s'agirait de créer une branche Formation de la Sécurité sociale, pour que de la même manière que les travailleur·se·s ont droit à une retraite après leur carrière, **les étudiant·e·s soient protégé·e·s avant de rentrer dans le monde du travail.** A contre-courant des politiques du gouvernement, nous voulons renforcer la Sécurité sociale en l'étendant à une nouvelle période de la vie. L'argent mobilisé serait donc **une part supplémentaire de la richesse produite par les travailleur·se·s de notre pays qui serait mise en commun dans une caisse gérée par elles et eux.** Aujourd'hui, c'est une somme accaparée par le patronat, sous forme de profits qui ne bénéficient à personne d'autre qu'eux-mêmes. **Plutôt que de continuer à enrichir ces parasites, notre société peut décider d'utiliser cet argent de manière utile pour l'humanité et pour l'avenir.**

Financer un tel revenu étudiant est tout à fait possible. En effet, **un tel dispositif coûterait environ vingt milliards d'euros à son lancement.** Cette somme est accessible. Par exemple, en supprimant les exonérations de cotisations sociales qui représentent 66 milliards d'euros en 2019. La rémunération égale des femmes et des hommes permettrait également d'augmenter de 24,4 milliards d'euros des cotisations sociales. Enfin, la taxation des prélèvements financiers au même taux que les cotisations patronales permettrait d'apporter 100 milliards d'euros immédiatement à la sécurité sociale. Enfin, **une fois le revenu étudiant lancé, le dispositif s'auto-alimenterait** en grande partie grâce aux cotisations des étudiant·e·s et des travailleur·se·s.



INSTAURER UN REVENU ÉTUDIANT

Bien sûr, sous un gouvernement libéral, instaurer un revenu étudiant ne se fera sûrement pas du jour au lendemain. **Il est impératif de vaincre Macron**, et dans le même mouvement la droite et l'extrême droite, pour que les franges de la population qui luttent pour l'émancipation, l'égalité et la justice se saisissent du pouvoir et s'en servent pour instaurer de telles mesures révolutionnaires. **Mais il est possible dès aujourd'hui, par divers chemins, d'avancer en direction d'une reconnaissance des études et d'une juste rémunération du travail étudiant**, qui existe déjà d'ailleurs dans certaines écoles de formation comme l'École Polytechnique ou encore comme l'École nationale supérieure de police.

Par exemple, les bourses telles qu'elles existent aujourd'hui répondent à une logique de charité et ne suffisent pas à subvenir aux besoins des étudiant·e·s. C'est parce que nous travaillons que nous devons être rémunéré·e·s, pas parce que nous sommes pauvres. Cependant, **on peut imaginer augmenter les bourses quantitativement et qualitativement jusqu'à ce qu'elles changent de nature** : en les élargissant à tou·te·s les étudiant·e·s, en augmentant leur valeur jusqu'au SMIC minimum, en établissant de nouveaux critères liés au niveau de qualification des étudiant·e·s et au coût de la vie, en faisant basculer le financement sur le système de cotisations sociales.



Une autre avancée stratégique est l'**augmentation des gratifications de stages, d'internats et d'externats, jusqu'à les transformer en réels salaires au SMIC horaire**, à l'image de la mobilisation du collectif CUTE au Québec. Contrairement au revenu étudiant qui ne serait financé que par les cotisations sociales, ce serait aux entreprises de financer directement ce salaire, afin qu'aucun profit ne soit fait sur le dos des étudiant·e·s. Des quotas minimum et maximum de stagiaires par structure d'accueil doivent également être établis pour limiter tout abus. **Ce salaire qui rémunère le travail des étudiant·e·s pourrait alors être étendu à toute la formation**, sous forme de revenu étudiant, financé par les cotisations sociales.

STAGES ET PROFESSIONALISATION

Aujourd'hui, **80 % des étudiant·e·s effectuent un ou plusieurs stages au cours de leur cursus, contre près de 30 % en 2011**. Il peut s'agir de stages de découverte en licence (généralement d'une durée de 35h), de stages réalisés lors d'une année de césure ou encore en fin d'études (souvent d'une durée de six mois et préalables à une embauche). **Les stages représentent une part très importante du cursus dans les formations professionnalisantes** : licences professionnelles, Diplômes Universitaires de Technologie (DUT), Brevets de Technicien Supérieur (BTS), filières médicales et paramédicales etc... Les évolutions productives des dernières années demandent en effet des travailleur·se·s toujours mieux qualifié·e·s : il est donc logique que nous fassions des études plus longues, comprenant davantage de stages.

Or, 70% des stages ne sont pas rémunérés. Pour les 30% de stages restants, à partir du troisième mois le taux horaire de gratification s'élève au minimum à 3,90€/h, soit **presque trois fois moins que le SMIC, et bien en-dessous du seuil de pauvreté**. Les stagiaires sont donc payé·e·s au lance-pierre et subissent une précarité encore plus forte que celle qui plombe déjà l'ensemble de leur période d'études. **Les étudiant·e·s peuvent être contraint·e·s de mettre entre parenthèses un job étudiant pour faire leur stage**, et doivent faire face à des frais supplémentaires si le stage se trouve dans une autre ville.



Au-delà de la précarité, **les stages souffrent d'un manque de reconnaissance du travail effectué** : même lorsqu'elle est élevée, la gratification n'est pas un salaire. Les droits habituellement associés à toute période de travail sont donc refusés aux stagiaires. **Ne payant pas de cotisations sociales, aucun droit ne leur est ouvert à la Sécurité sociale** (sauf bien sûr pour ceux et celles souhaitant déboursier 392€ pour valider chaque trimestre de stage comme étant cotisé).

Les stages, mais aussi les alternances, permettent souvent aux patrons de sous-payer des postes essentiels à leur entreprise. Par exemple, dans de nombreuses entreprises, les stagiaires en fin d'études participent aux travaux de recherche et développement, qui dépendent du travail gratuit de ces étudiant·e·s pour être menés. De la même manière, un·e alternant·e qui participe activement à la vie et au développement d'un service durant une année est payé·e à un pourcentage du SMIC en travaillant autant que ses collègues.

Ce n'est plus possible d'exploiter les stagiaires et les alternant·e·s : **au même titre que leurs collègues, elles et ils devraient avoir droit à un salaire au SMIC horaire minimum**. D'ailleurs, dans le statut des alternant·e·s en apprentissage, la présence en cours est elle aussi considérée comme du temps de travail. **Si la structure d'accueil tire profit du travail des stagiaires et des alternant·e·s, c'est à elle de financer ce salaire**, sinon un revenu étudiant est perçu comme le reste de l'année universitaire.

MOBILISÉ·E·S POUR CHANGER LE MONDE



Léa, étudiante en Science politique à l'université de Créteil

J'étudie pour m'épanouir dans mon futur métier, être utile à moi-même, à la société et à la planète !

Le manque de reconnaissance est ce qui caractérise le plus les jeunes diplômé·e·s aujourd'hui. Une étude publiée en 2014 et opérée auprès de 210.000 jeunes a mis en exergue le sentiment de centaines de milliers d'entre nous : **70% des étudiant·e·s estiment que la société ne nous permet pas d'exprimer nos talents et nos savoir-faire.** Alors que nos parents, né·e·s en général dans les années 1960-1970, sont 21% à être diplômé·e·s du supérieur, les jeunes d'aujourd'hui le sont à 42%. Mais nous ne considérons pas pour autant ces diplômes comme étant toujours des atouts. **La moitié d'entre nous imagine son avenir plus sombre que celui de ses parents.**

UNE REVENDICATION POUR L'ÉMANCIPATION AU TRAVAIL

Pourtant, les étudiant·e·s sont aujourd'hui en capacité de diriger l'activité économique et d'organiser leur travail elles et eux-mêmes, à condition qu'on leur permette de le faire. C'est ce qu'expriment ces 33% d'étudiant·e·s qui nourrissent le rêve chimérique de « monter leur boîte » après le diplôme, après la période d'intérim, après avoir fait des économies : **nous voulons être libres au travail.**

Les statuts d'auto-entrepreneurs étudiants mis en œuvre par l'ancienne ministre Geneviève Fioraso sont là pour piéger cette aspiration démocratique formidable, pour l'enfermer dans l'impuissance et dans les fantasmes individualistes. Précisons que 90% des auto-entrepreneurs gagnent moins que le SMIC et qu'ils passent plus de temps à chercher des contrats plutôt qu'à innover et à créer. **Ce sont bien les politiques qui ont cassé les diplômés, mises en place ces dernières années, qui ont enfermé toutes ces aspirations.** Tout ça, sous le sigle de l'austérité.

Au contraire, il faut mettre en lumière **la réalité du travail des étudiant·e·s, qui participe à renouveler la force de travail du pays tout en poussant toujours plus loin notre niveau de qualification et notre productivité.** En ce sens, instaurer un revenu étudiant, c'est confisquer aux patrons le monopole de la définition du travail. **Oui : étudier, c'est travailler, même si je n'ai pas signé de contrat de travail avec un employeur.** Reconnaître la valeur des études, c'est se réapproprier par un bout la réalité du travail et en redonner la maîtrise à celles et ceux qui le mènent concrètement. Loin de constituer une simple aide financière, **le revenu étudiant peut constituer un mot d'ordre révolutionnaire, pour tout le mouvement social.**



Hélène, étudiante en médecine
à l'université de Reims

J'ai décidé de m'engager pour combattre les injustices et les violences faites aux femmes.

Les aides sociales auxquelles prétendent les étudiant·e·s sont insuffisantes pour leur permettre de vivre, qu'il s'agisse des bourses du Crous (pour 30% des étudiant·e·s seulement, dont une bonne partie à échelon 0) ou des APL. **Les étudiantes sont particulièrement touchées, de par le salariat particulier qu'on leur impose (grande distribution, accueil...).**

Compte tenu de cette plus grande précarité, **les étudiantes sont encore plus dépendantes** de leur famille ou de leur conjoint que ne le sont les étudiants pour poursuivre ou reprendre des études. De plus, le système des aides sociales et sa définition du «concubinage» prive bien souvent les femmes de

de leur indépendance matérielle parce que leur conjoint présumé, plus payé qu'elles et moins enclin à avoir des temps partiels imposés, est pris en compte dans le calcul des aides.

UNE REVENDICATION POUR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Le revenu étudiant que l'UEC propose permet concrètement l'indépendance de tou-te-s les étudiant·e·s. Dans le cas des étudiantes, il est d'autant plus nécessaire qu'il permettrait aux jeunes femmes de **contrôler leur parcours de vie en s'autonomisant de la «tutelle» de leur famille ou de leur conjoint**, et ainsi de pleinement choisir leurs études et de les réussir sans problèmes matériels.

De plus, il permet aux **familles monoparentales** (essentiellement composées de femmes) de financer les études des enfants sans mettre leur famille en difficulté financière. C'est aussi **une avancée pour les futures salaires et retraites des étudiantes actuelles**. Les hommes perçoivent, en moyenne, un salaire supérieur de 20 % à celui des femmes. Les femmes subissent plus les temps partiels et ont des carrières plus accidentées. Ces inégalités salariales et d'emploi ont des conséquences directes sur les pensions de retraite. Ainsi, 2/3 des retraités pauvres sont des femmes. Les hommes perçoivent des pensions de retraite 42% supérieures à celles de femmes.

Le revenu étudiant permettrait de répondre à ces enjeux et de contrer ces inégalités. **Conjugué à un cadrage national associant à chaque diplôme un salaire minimum pour les femmes comme pour les hommes**, il permettrait d'instaurer une égalité salariale dès la L1 et jusqu'aux premières années de carrière.

Le revenu étudiant est enfin un moyen de **lutter contre la prostitution étudiante** et les locations prétendument «mutuellement avantageuses» (sur des sites comme SeekingArrangement), qui sont des conséquences directes de la précarité des jeunes et notamment des jeunes femmes, obligées de se prostituer pour pouvoir étudier.

Tou-te-s les étudiant-e-s travaillent ensemble, étranger-e-s ou non. Je veux me battre pour l'égalité.



Dylan, étudiant en LLCER espagnol à l'université de Nantes

Aujourd'hui, dans nos facs, les étudiant-e-s français-e-s ont la chance de côtoyer **358.000 étudiant-e-s étranger-e-s, dont 85% ne sont pas originaires de l'Union Européenne**. Souvent actif-ve-s dans les associations de nos établissements, ces étudiant-e-s apportent une réelle richesse culturelle à la vie de nos campus.

Par leurs études, ils contribuent aussi largement au progrès des connaissances, comme en témoignent **les 41% d'étudiants étranger-e-s parmi les docteur-e-s en France**. Il serait donc logique que le système universitaire français cherche à garantir les conditions de leur réussite. Pourtant, force est de constater qu'elles et ils ne sont même pas logé-e-s à

la même enseigne que les étudiant-e-s français-e-s, lequel-le-s vivent pourtant souvent dans des conditions difficiles. Alors que le Décret du 6 septembre 2011 imposait déjà ainsi aux étranger-e-s de disposer d'un montant minimum de 7000€ par an pour pouvoir étudier dans notre pays, la réforme « Bienvenue en France » va plus loin en **augmentant les droits d'inscription à 2770€ en licence et 3770€ en master pour les étudiant-e-s étranger-e-s issu-e-s des pays non-membres de l'Union européenne**.

UNE REVENDICATION CONTRE LE RACISME, POUR L'ÉGALITÉ

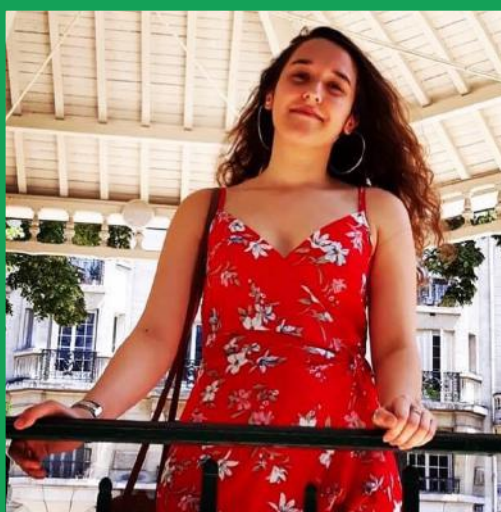
Les premier-e-s concerné-e-s par cette exclusion économique sont **les étudiant-e-s provenant de pays africains francophones, qui constituent 45% des étudiant-e-s étranger-e-s en France**. Avec « Bienvenue en France », notre pays fait le choix de renforcer la sélection économique en écartant les étudiant-e-s des pays dominés par la France et l'Europe, non seulement **pour attirer des étudiant-e-s issu-e-s des bourgeoisies étrangères mais également pour limiter davantage l'immigration provenant des pays africains**. Si cette réforme annonce aussi une hausse des frais d'inscription pour les étudiant-e-s français-e-s, il s'agit avant tout d'un élargissement des politiques d'immigration choisie de la France selon des critères racistes.

ENTRE ÉTUDIANT-E-S FRANÇAIS-E-S ET ÉTRANGER-E-S

Par ailleurs, dans le cas des programmes d'échanges de type Erasmus, les bourses accordées ne sont généralement pas à la hauteur du coût de la vie. Les étudiant-e-s étranger-e-s qui ont réussi à passer à travers les filtres économiques sont donc en majorité obligé-e-s de se salarier, ce qui met en péril leur réussite à l'université. En outre, elles et ils subissent des restrictions sur le nombre d'heures légales de travail. **Tous ces facteurs les précarisent à l'extrême, les poussant au travail non déclaré et à l'endettement via les prêts étudiants**.

Or, le travail des étudiant·e·s étranger·e·s, à l'image de celui des étudiant·e·s français·e·s, dynamise la vie sociale et la recherche françaises. Au fur et à mesure de leurs études, leur travail devient de plus en plus qualifié. À ce titre, il mérite salaire. Ajoutons qu'une période d'études à l'étranger profite non seulement à l'étudiant·e qui la vit, mais également à l'activité culturelle et économique de son pays.

Par conséquent, nous proposons également d'ouvrir le débat sur le revenu étudiant pour les étudiant·e·s étranger·e·s. Deux solutions sont à proposer : dans un premier temps, un revenu étudiant qui compléterait des aides déjà perçues par l'étudiant par son pays d'origine pour atteindre le niveau de revenu de son degré de qualification. La deuxième proposition à plus long terme serait celle d'une harmonisation vers le haut des systèmes d'aides au niveau européen, en travaillant à la mise en place d'un revenu étudiant européen.



Adèle, étudiante en Science de la Terre à l'université de Paris-Jussieu

L'avenir de la planète et de l'humanité est menacé.
Moi, je veux agir pour changer la donne.

Aujourd'hui, plus de 85% des jeunes se disent concerné·e·s par les enjeux liés à l'environnement. En pleine crise du Covid-19, le monde comprend que les conséquences de la crise écologique concernent dès à présent toute la planète : changement climatique, pandémies mondiales, assèchement des sols, incendies, pollution et montée des eaux...

De grands défis se posent à l'humanité si nous voulons construire un monde où les générations futures pourront s'émanciper. **Pour le capitalisme, les ressources naturelles ne sont pas une donnée à prendre en compte** quand il s'agit de prendre les

décisions économiques qui façonnent notre monde et nos sociétés. Tout est une question de profit. Mais la réalité nous rattrape : **le patronat est incapable de mener la révolution écologique. À nous d'en prendre l'initiative collective.**

UNE REVENDICATION POUR LA RÉVOLUTION ÉCOLOGIQUE

Si toute la société gagne à ce que chacun·e opère des changements dans sa vie quotidienne pour réduire son empreinte écologique, cela ne suffira pas à remplir les objectifs fixés par la COP21. **C'est toute notre manière de faire société, de travailler, de produire et de consommer qu'il nous faut bouleverser.** Cela concerne tous les secteurs de l'économie, des transports à l'agriculture en passant par les télécommunications.

La première urgence est de **diminuer drastiquement notre consommation d'énergies fossiles**, pour limiter la crise climatique. Or, nous sommes actuellement presque complètement dépendants du pétrole, du gaz et du charbon. Si cette baisse devait arriver du jour au lendemain, elle **provoquerait une crise mondiale dont il faut absolument limiter l'ampleur.**

Il est donc crucial de planifier dès aujourd'hui la révolution écologique et démocratique dont la planète et l'humanité ont besoin. Pour la mener à bien, nous aurons plus que jamais besoin de **générations entières de travailleur·se·s qualifié·e·s, capables de mener cette révolution.** Or aujourd'hui, les jeunes sont freiné·e·s aux portes de l'université et tout au long de leur parcours. De la même manière, il est très difficile pour les travailleur·se·s de reprendre des études quand elles et ils souhaitent réorienter leur activité. Ainsi, au-delà des nécessaires réformes des filières universitaires pour répondre à la crise climatique, l'enjeu est clair : **notre planète a vitalement besoin que l'on permette à tou·te·s d'étudier et de réussir à l'université, en mettant en place un revenu étudiant.**



Pierre, étudiant en Histoire à l'université d'Aix-Marseille

Il faut se battre pour le progrès scientifique. C'est ce qui nous permet d'imaginer le monde de demain.

Au 21^e siècle, **le progrès scientifique est devenu une donnée essentielle de l'élévation de nos sociétés,** que ce soit dans le domaine des communications, de la construction ou dans le domaine médical. Face à la crise planétaire qui menace l'existence de toute civilisation humaine, **seul un développement démocratique de la recherche scientifique peut nous permettre de trouver les solutions au problème climatique,** actuellement insoluble sans crise sociale majeure.

UNE REVENDICATION POUR LE PROGRÈS DES SCIENCES ET LA DÉMOCRATIE

Avec des réformes telles que la Loi de programmation pluriannuelle de la recherche, Macron désarme la France face aux défis scientifiques de l'humanité. **L'excellence de la recherche publique en France repose essentiellement sur la qualité du travail de son personnel de recherche et sur la coopération scientifique.** Or, cette réforme est une absurdité qui ne fait que complexifier et précariser le travail de recherche, et donc empêcher les scientifiques de faire leur travail comme ils le pourraient et le voudraient.

Par ailleurs, derrière l'enjeu du progrès scientifique, celui de l'appropriation démocratique de la science se pose plus gravement que jamais. **La baisse de la confiance dans le personnel scientifique et l'absence de maîtrise démocratique de la recherche par les travailleur·se·s alimente les dérives complotistes et freine le progrès scientifique.**

Il est donc urgent de libérer le travail des scientifiques et de réorienter les dizaines de milliards d'euros de la recherche privée vers la recherche publique. Pour libérer ce travail, il faut avant tout le revaloriser, à l'opposé de ce que prévoit la LPPR, et augmenter les salaires des chercheur·se·s. **Il est notamment absurde que les doctorant·e·s doivent courir après les financements** et enchaîner les petits boulots pour subvenir à leurs besoins. **Elles et ils méritent un salaire à hauteur de leurs qualifications, qui rentrerait dans le cadre du revenu étudiant.**

"L'IDÉE EST BIEN, MAIS..."

« Financer un revenu étudiant, c'est irréaliste. »



Curieusement, on ne dit jamais que **les mesures d'austérité qui privent notre pays de soins ou d'éducation sont trop coûteuses**. On ne dit pas non plus qu'il est irréaliste de continuer à faire des cadeaux au patronat déjà multi-milliardaire, comme par exemple le CICE qui, avec ses 20 milliards d'exonérations de cotisations sociales par an, avait fait gaspiller 100 milliards d'euros à l'Etat entre 2013 et 2019, et qui a été remplacé par une baisse pérenne des cotisations. **On peut choisir d'utiliser notre argent différemment**, en créant un revenu étudiant et en investissant dans l'enseignement supérieur et la recherche publics.

« Pourquoi un revenu pour tou·te·s les étudiant·e·s, alors que certain·e·s n'en ont pas besoin ? »



L'hôpital public ne demande pas le niveau de revenu des gens avant de les soigner, il soigne tout le monde, même les plus riches. Le revenu étudiant, c'est pareil : il s'agit d'un droit pour tou·te·s celles et ceux qui suivent des cours à l'université. La question qui se pose derrière le revenu étudiant n'est pas « Est-ce que tu es suffisamment pauvre pour avoir droit à la charité ? » mais « **Est-ce que tu travailles toute l'année pour te former et obtenir tes diplômes pour mériter un revenu ?** ». De la même manière qu'on ne demande pas à un·e salarié·e combien gagnent ses parents ou son·sa conjoint·e pour calculer son salaire, **le revenu étudiant est fixé selon l'assiduité et le niveau de qualification**.

« Pourquoi ne pas juste demander l'augmentation et l'élargissement des bourses ? »



L'augmentation et l'élargissement des bourses sont de bonnes choses, d'ailleurs **cela peut constituer une étape** pour parvenir au revenu étudiant. **Cependant, il sera nécessaire d'opérer un changement de nature** : les bourses sont financées par les impôts, dépendent du niveau de pauvreté de la famille de l'étudiant·e, et ne reconnaissent à aucun moment le travail des étudiant·e·s. Cela pose trois problèmes. Premièrement, **le financement par l'impôt ne permet pas, contrairement aux cotisations sociales, de se réapproprié une partie de la richesse produite par les travailleurs**, actuellement accaparée sous forme de profits. Deuxièmement, **les étudiant·e·s demeurent dépendant·e·s de leur famille**, même dans le cas où leurs parents s'opposent à leurs choix de vie. Enfin, **les étudiant·e·s ne demandent pas l'aumône, mais une digne rémunération de leur travail** afin qu'elles et ils puissent subvenir à leurs besoins et réussir leurs études.

QUELQUES RESSOURCES



Aurélien Casta, *Un salaire étudiant, financement et démocratisation des études*, La Dispute, 2017, 155 pages.

Aurélien Casta est sociologue à l'Institut de recherche sur l'éducation à l'université de Bourgogne, et membre de l'Institut européen du salariat.

<http://travailetudiant.org>

Le site de la campagne québécoise des Comités unitaires sur le travail étudiant (CUTE) qui vise à faire reconnaître les études comme un travail intellectuel.



<https://acides.hypotheses.org/files/2017/06/2017-carnets-rouges.pdf>

L'article d'Antoine Guerreiro, secrétaire national de l'UEC de 2016 à 2019, dans la revue Carnets Rouges du Réseau école du PCF (pages 28-29) : «A diplôme égal, salaire égal : la bataille de la réussite professionnelle commence à l'université !»

<https://clarte-journal.fr/lola-pour-resoudre-la-crise-universitaire-un-revenu-etudiant/>

L'article de Clarté du 3 juin 2020 par Lola Sudreau, étudiante à Avignon et militante de l'UEC : «Pour résoudre la crise universitaire, il faut créer un revenu étudiant.»

